



JEUNE INSTALLÉ.E : SAVOIR GÉRER LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES DE SON EXPLOITATION

Objectifs:

Maîtriser la gestion de son exploitation et savoir répondre aux procédures administratives applicables

Contenu

- Définition collective des différents "statuts" agricoles : juridique, fiscal, social
- Comment facturer ?
 - Cadre réglementaire,
 - Facturation électronique
- Comment suivre sa caisse ?
- Les obligations comptables :
 - Suis-je obligée d'avoir une compta ?
 - Une compta, ça veut dire quoi ?
 - Le livre des recettes et des dépenses : un "suivi comptable" allégé pour les entreprises individuelles au micro BA,
 - S'organiser pour suivre ses pièces comptables
- La TVA :
 - Règles de base et régimes de TVA,
 - Comment déclarer sa TVA ?
 - Le calcul et la déclaration de la taxe ADAR
- Fiscalité agricole
 - Définition des différents régimes fiscaux en agriculture
 - La déclaration des recettes micro BA sur la déclaration de revenus
 - Les crédits d'impôts
 - Statuts sociaux : MSA, revenus agricoles et cotisations sociales



le 08 décembre 2026



Auch, Gers

**Note de satisfaction :
9,53/10**

Intervenante : Natacha Legroux,
formatrice de l'AFOCG 31

Bulletin d'inscription

FORMATION : Formalités administratives : comprendre les enjeux fiscaux, sociaux et juridiques en agriculture

DATES : 08/12/2026

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE:

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- ☐ chef.fe d'exploitation
- ☐ salarié.e agricole
- ☐ cotisant.e solidaire
- ☐ porteur.euse de projet
- ☐ autre, précisez:

Date d'installation le cas échéant:



FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES : COMPRENDRE LES ENJEUX FISCAUX, SOCIAUX ET JURIDIQUES EN AGRICULTURE

INFORMATIONS PRATIQUES :

Durée : 07H **Public :** Paysan.nes et porteur.euses de projet. **Pré-requis :** Aucun.

Lieu et horaires : Auch de 9h à 17h.

Repas de midi : Repas tiré du sac pris sur place.

Accessibilité handicap : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

Coût et prises en charge: deux possibilités de financement :

- **Prise en charge VIVEA :** 182 Euros

- **Financement personnel :** 100€.

Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.

☐ J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

☐ En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de service de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site sur l'onglet " Formations".

Fait à :
Signature

VOS ATTENTES SUR CETTE FORMATION:

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....
.....
.....
.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour le non-éligible vivea **avant le 30 décembre 2026** à l'adresse suivante :



ADEAR 32/ Association pour le développement de l'emploi agricole et rural

56 avenue des Pyrénées
32 000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 / 07 77 39 52 04 ou à
f.lamboni@adear32.fr

Numéro d'activité de formation : 73320036332